Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20260928-B26_069-DE

MORLAIX communauté
BRO MONTROULEZ

Morlaix Communauté
Décision du Bureau Communautaire n° B26-069

Séance du lundi 28 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit septembre à dix-huit heures, le Bureau Communautaire s'est réuni en Salle Cathédrle au siège de Morlaix Communauté à Morlaix, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Vermot, Président.

Date de la convocation : le 22 septembre 2026
Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 31
Nombre de votants : 31

Étaient présents : Jean-Paul Vermot, Guy Pennec, Marion Picart, Arnaud Favé, Julien Kerguillec, Joëlle Huon, Sébastien Marie, Catherine Tréanton, Pierre Le Goff, Jonas Plusquellec, Joseph Irrien, Valérie Scattolin, Sandrine Delory, Yvon Laurans, Nathalie Barnet, Julie Hamon, David Guyomar, Michael Restier, Alban le Roux, Anne-Lise Jacq, Yvon Denis, Patrick Berger, Pascal Lecomte, Hervé Loussaut, Philippe Adam, Serge Wlodarczak, Bernadette Auffret, Marc Boizard, Stéphane Lozdowski, Anne-Marie Kerviel, Gilles Creach.

Étaient absents excusés : Christine Prigent, Sandrine Autret, Hervé Cillard, Eric Cloarec, Gwenolé Guyomarc'h.

Subvention 2026 à PEPITE BRETAGNE : Accompagnement de l'entrepreneuriat étudiant

Projet de territoire Trajectoire 2030
Orientation stratégique n°15 "Accueillir et aider les porteurs de projet"

Rapporteur : Julie Hamon

PEPITE France (Pôles Étudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat) a été mis en place, en 2014, par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation pour développer la culture entrepreneuriale chez les étudiants et les jeunes diplômés. Il est constitué de 33 pôles répartis à l'échelle du territoire national. Sa principale mission de renforcer la culture entrepreneuriale et l'innovation dans l'enseignement supérieur, en mettant en œuvre des actions de sensibilisation, de formation et d'accompagnement. Il est ainsi en charge de l'attribution du Statut National Etudiant-Entrepreneur (SNEE) qui permet à un étudiant de bénéficier d'un accompagnement pour le développement de son projet de création d'activité. Il favorise également la mise en relation des projets de création d'entreprise des étudiants et jeunes diplômés avec les entreprises ainsi que les structures d'accompagnement et de financement.

En Bretagne, Pépite est porté administrativement par l'Université de Rennes 1 pour le compte de ses membres fondateurs qui sont les universités bretonnes (Université de Rennes 1, Université de Rennes 2, Université de Bretagne Occidentale), la Conférence des Grandes Écoles de Bretagne et la Fédération des 7 technopoles bretonnes.

Le Ministère de l'Enseignement et de la Recherche, La Région Bretagne, la BPI et la Société d'Accélération et de Transfert de Technologies (SATT) Ouest Valorisation en sont membres associés.

Par ailleurs, un ensemble d'acteurs institutionnels et associatifs (Chambres consulaires CCI et CMA, Union des Entreprises 35, Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire, etc.) ainsi que des collectivités territoriales (Rennes Métropole, Quimper Bretagne Occidentale, Lorient Agglomération, Vannes Agglomération, Lannion-Trégor Communauté, Saint Brieuc Agglomération et Saint Malo Agglomération) en sont partenaires.

Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20260928-B26_069-DE

Actions de PEPITE Bretagne sur Morlaix sur les années universitaires 2024-2025 et 2025-2026

Actions	Chiffres-clés sur Morlaix Communauté
Sensibilisation à l'entrepreneuriat étudiant	40 étudiants sensibilisés en 2024-2025 et 100 en 2025-2026
Accompagnement des bénéficiaires du SNEE (Statut Sational d'Étudiant - Entrepreneur)	2024-2025 : 4 étudiantes ayant travaillé sur 2 projets présentés à Fabrik Ta Pépite (Flowa et Terr'en jeu) 2025-2026 : 11 étudiants ayant travaillé sur 3 projets présentés à Fabrik Ta Pépite (Adaptamouv, Luma et Règles d'or)
Soutien au concours CREA'IUT	77 étudiants accompagnés sur des projets de création d'entreprise
Concours régional FABRIK TA PEPITE	2024-2025 : 22 étudiants morlaisiens constitués en 5 équipes 2 lauréats : Règles d'or (prix du meilleur prototype physique) et Luma (prix campus de Morlaix) 2025-2026 15 étudiants morlaisiens constitués en 3 équipes 1 lauréat : Borne to be safe (prix campus de Morlaix)

Pour 2026, PEPITE Bretagne renforce ses équipes de coordination avec le recrutement d'une chargée de mission dédiée aux campus de Brest et de Morlaix. Les actions projetées sont les suivantes :

- Préparation du déploiement du dispositif « Une Idée pour mon territoire » sur le territoire de Morlaix Communauté (action à mettre en œuvre en 2027)
- Promouvoir Fabrik ta pépite auprès de l'ensemble des établissements d'enseignement supérieurs de de Morlaix
- Programmer et animer des ateliers de sensibilisation et sessions d'informations
- Accompagner les étudiants-entrepreneurs

Il est proposé de maintenir la convention entre Morlaix Communauté et l'Université de Rennes 1 au titre de PEPITE Bretagne pour cette année 2026 et d'établir un avenant financier à la convention-cadre 2025-2026 permettant de verser la subvention de fonctionnement de 2 500 €.

Considérant que les crédits sont inscrits au Budget Principal 2026, section fonctionnement, gestionnaire ENS_SUP, nature 657382, fonction 23, service ESUP, il est proposé d'accorder une subvention de fonctionnement de 2 500 € à l'Université de Rennes 1 au titre de PEPITE Bretagne pour 2026.

Vu l'avis favorable de la Commission Développement économique - Tourisme et Attractivité - Enseignement supérieur - Piscines du 07 septembre 2026 ;

Il est proposé au Bureau Communautaire :

- **d'autoriser le Président ou son représentant à signer l'avenant n°1 à la convention avec l'Université de Rennes 1 au titre du Réseau PEPITE Bretagne,**
- **d'approuver l'attribution d'une subvention à l'Université de Rennes 1 au titre du Réseau PEPITE Bretagne pour un montant de 2 500 € pour l'année 2026,**
- **d'autoriser le Président ou son représentant, à signer le présent avenant ainsi que les éventuels avenants à intervenir sous réserve de validation de l'inscription des crédits au budget principal.**

Après en avoir délibéré,
Décision du Bureau : adopté à l'unanimité.

Le Président
Jean-Paul Vermot

MORLAIX communauté
BRO MONTROULEZ